

# Prêt d'honneur créateur - repreneur

#### INITIATIVE LUBERON

### Présentation du dispositif

Le prêt d'honneur pour création ou reprise d'entreprise de Initiative Luberon a pour objectif d'aider les créateurs ou les repreneurs d'entreprise :

- à monter le plan de financement de leur projet dans les meilleures conditions, grâce à un accompagnement personnalisé,
- à financer leur projet, grâce à l'octroi d'un prêt personnel remboursable sur l'honneur,
- une fois l'entreprise créée et le prêt accordé, à pérenniser la jeune entreprise pendant les premières années de son développement.

#### **Conditions d'attribution**

#### A qui s'adresse le dispositif?

Entreprises éligibles

Le dispositif vise tous types de projet de création et de reprise d'entreprise.

### Montant de l'aide

#### De quel type d'aide s'agit-il?

Le Prêt d'honneur est sans intérêt ni garantie, accordé à titre personnel, pour un montant maximum de 8 000 €.

#### Pour quelle durée ?

Le Prêt d'honneur est remboursable sur 5 ans.

## Informations pratiques

#### Quelle démarche à suivre ?

— Auprès de quel organisme ?

Les demandes de prêt sont à faire à Initiative Luberon.





# Critères complémentaires

- Publics visés par le dispositif
  - > Créateur
  - > Repreneur

## **Organisme**

#### **INITIATIVE LUBERON**

 Pépinière d'entreprises Bernard Chevalier Avenue Eugène Baudouin 84400 APT

Téléphone : 04 65 30 00 20 Télécopie : 04 90 04 72 31